

L'unité linguistique entre construction externe et construction interne du sens

Olivier Soutet
Sorbonne Université*

Cette contribution vise d'abord, dans le cadre sémantique retenu par le thème du colloque, à examiner le statut des diverses unités linguistiques classiquement identifiées, dont la réception, pour les unes, est globalement consensuelle (essentiellement le morphème), pour les autres, plus problématique (formant, mot, syntème, lexie, texte). Elle se prolonge par l'identification des deux types de combinatoires : celles qu'elles autorisent en externe (morphologique, sémantique et texto-discursive) et celles dont elles procèdent en interne, avec une distinction entre unités lexicales (analysables par la mise en évidence des sèmes constitutifs) et unités grammaticales (analysables par la mise en évidence d'un cinétisme sémantique).

Mots-clés : acceptabilité, cinétisme, cohérence, cohésion, formant, morphologie, mot, sème, texte.

Puisque le thème de notre colloque est de nature très explicitement sémantique, il paraît légitime d'y introduire par un examen sémantique les deux mots-clés de son titre, à savoir *unité* et *construction*, plus précisément par l'examen de leur polysémie, à partir de laquelle j'organiserai donc mon propos.

Cette polysémie se laisse, me semble-t-il, décrire, en première approche dans les termes suivants :

- *unité* peut désigner soit une entité constituée prise dans sa « globalité » acquise et admise comme telle, soit comme le résultat d'un processus d'unification ;
- la polysémie de *construction* prolonge celle du terme *unité* : le mot en effet peut renvoyer soit à un processus combinatoire opérant entre unités prises dans leur globalité en vue de la constitution d'une unité supérieure (point de vue *ad extra*), soit à un processus combinatoire

* olivier.soutet@sorbonne-universite.fr.

opérant en interne à une unité, à partir d'éléments constitutifs inférieurs (point de vue *ad intra*). Dans un cas comme dans l'autre, le processus de construction peut être entendu soit à travers son résultat, soit dans son déroulement.

Mon propos s'organiserà à partir de cette opposition entre point de vue *ad extra* et point de vue *ad intra*.

I. Unités linguistiques et mécanisme constructeur d'unités supérieures

L'objectif est d'examiner dans cette section les unités concourant à la construction du sens identifiées en tant que telles (1) et à travers les combinatoires qu'elles autorisent (2).

1. Les unités de référence

On gagne à distinguer, d'une part, les unités de première articulation (le signe de Saussure comme association d'un signifié et d'un signifiant, le monème de Martinet, le morphème pour la communauté des linguistes contemporains à partir d'un emploi dans le champ de la linguistique d'expression anglaise) et de seconde articulation (le phonème défini comme signe sans correspondance intrinsèque avec un signifié), qui, globalement et à titre de concepts « préthéoriques »¹, font consensus, et, d'autre part, les unités au statut épistémologique plus problématique : soit « au-dessus » du morphème (a), soit « au-dessous » du morphème (b).

a) les unités « surmorphémiques »

Sont visées ici les unités supérieures pensées comme suites de morphèmes virtuellement sans limite, le syntagme et la phrase, avec, comme corollaire nécessaire de leur statut de suites sans limite, l'impossibilité *de jure* d'en fixer le *terminus ad quem*, ce qui en fait des unités essentiellement ouvertes, même si ce caractère d'illimitation de principe est *de facto* compensé par les limites cognitives de l'interprétabilité discursive. C'est l'évaluation de cette interprétabilité discursive qui, du reste, nourrit les discussions sur les frontières de la phrase (prosodique,

¹ Formule qu'on peut juger oxymorique, mais qui essaie, fût-ce maladroitement, d'articuler l'empirique et le « théoriquement idéal ». Empiriquement, la distinction rigide du phonème et du morphème permet d'isoler des types d'unités incontestablement distinctes, mais pas de soutenir qu'elle ne rencontrera pas des contre-exemples (Martin 2002 : 55–57 et Hemple 2019 : 152, où il est question d'un « vocabulaire préthéorique »).

sémantique, logico-argumentative...) sans cesse reprises, on le sait (Abeillé et alii 2021 : I, 5–7). Il reste que les concepts de syntagme et de phrase bénéficient d'une consistance empirique jugée *de facto* suffisante, qui, en revanche, fait défaut, aux yeux de certains, aux termes *mot* et *texte*.

L'usage du premier (*mot*) témoigne d'un embarras récurrent : d'un côté, outre le fait qu'il n'est pas un « universel » des langues, là où, intuitivement, il existe, son statut sur l'axe syntagmatique hésite parfois entre celui d'une unité indépendante (*terre* dans *La terre est fertile ici*) et celui d'une unité dépendante (*terre* dans *pomme de terre*) - hésitation qui a conduit certains linguistes à rejeter la notion de mot au bénéfice de termes substitués (*synthème* de Martinet ou *lexie* de Pottier). Nous croisons ici en réalité le débat relatif, dans le cas d'un certain nombre de suites syntagmatiques excédant les limites graphiques du mot, à la double question du figement (point de vue morphologique) et de la compositionnalité (point de vue sémantique) : on peut estimer qu'il y a figement quand une suite syntagmatiquement donnée se présente comme une monade linéaire impénétrable (**pomme nouvelle de terre*, mais *pomme de terre nouvelle*) ; quant au principe de compositionnalité, il est considéré comme satisfait si, dans une suite donnée, le sens du tout est calculable à partir du sens des parties ; si tel n'est pas le cas, l'appréhension du sens se fait synthétiquement sans décomposition analytique. Le principe de compositionnalité est à penser en termes de continuité. Continuité contenue entre un pôle de compositionnalité absolue qu'illustre une suite comme *acide chlorhydrique*, dont le sens est directement calculable à partir des signifiés respectifs, monosémiques, des unités constitutives (réquisit usuel dans le cas d'une terminologie spécialisée) et un pôle opposé de non-compositionnalité absolue, qu'illustre un cas de figement comme *rendre gorge*, dont le signifié est proprement imprévisible à partir des signifiés respectifs de *rendre* et de *gorge*. Entre les deux pôles se laissent deviner *n* positions intermédiaires. Parmi elles se situe celle où siège la combinaison substantivo-adjectivale. Je cite ici G. Moignet non sans préciser d'abord que, fidèle à ses références théoriques à la psychomécanique guillaumienne, il défend une conception cinétique du signe associant une genèse notionnelle (idéogénèse) et une genèse formelle (morphogénèse) :

L'adjectif postposé qualifie un substantif achevé, complet dans son idéogénèse comme dans sa morphogénèse, et lui apporte un complément notionnel [...] Cette addition à une substantivation achevée a généralement un effet spécifiant (*le code civil* ; *le code pénal*) [...] La qualification est résultative et le syntagme correspond à l'addition de deux sémantèmes dont chacun est un entier de signification en discours.

L'adjectif antéposé qualifie une opération de substantivation au cours de son déroulement, et, plus précisément, dans sa phase première qu'est son idéogénèse. Il contribue ainsi à l'élaboration de cette idéogénèse avant toute formalisation [...] C'est l'ensemble sémantique de l'adjectif et du substantif qui produit le substantif

de discours, un entier de signification et un seul (*un grand garçon, une vraie histoire*). (Moignet 1981 : 45–46)

La lexie *sage-femme* démontre que la question est, du reste, singulièrement complexe puisque, si la combinaison *femme + sage* oriente vers une interprétation par compositionnalité (à peu près) parfaite, la combinaison *sage + femme* n'impose pas absolument la constitution d'une lexie soudée ('accoucheuse'). Tout se joue à partir de la double réalisation possible de la chuintante de l'adjectif : sourde ([saffam]), elle renvoie au sens d'« accoucheuse », sonore ([sazfam]), elle ne permet pas de distinguer antéposition et postposition : *sage + femme* = (à peu près) *femme + sage*.

Si la faible consistance théorique du terme *mot* le rend suspect aux yeux des linguistes dans le cas d'une analyse proprement métalinguistique, il doit cependant être fait droit à son statut cognitif et culturel, dans une perspective épilinguistique, celle de tout locuteur d'une langue à mots – statut qui se déduit non d'une analyse syntagmatique, mais d'une synthèse conceptualisante qui conduit celui-ci à considérer qu'une langue est d'abord un réservoir de mots. Ce qui explique que, bien qu'il soit parfois rejeté par les linguistes, voire ignoré de certains dictionnaires de terminologie linguistique, le terme *mot* résiste à toutes les entreprises d'éviction.

Quant au texte, que longtemps les grammairiens ont longtemps tenu prudemment à l'écart de leurs descriptions, il constitue une unité radicalement différente des précédentes puisque les règles qui président à l'analyse des autres unités supérieures, la segmentation validée par la commutation, ne peuvent être utilisées dans sa décomposition (Soutet 2017 : 130).

b) *une unité submorphémique ou phonémo-morphémique : le formant*

Si, comme nous le disions plus haut, la théorie de la double articulation fait consensus, mais ajoutons-nous « en première approximation », ce point de vue mérite d'être nuancé. C'est ici que peut être introduite la notion de formant, que nous empruntons à certains interprètes de la psychomécanique guillaumienne. En voici une illustration, que je reprends de mes travaux de linguistique diachronique : l'histoire des mots *ni* et *si*.

Jusqu'en moyen français, le trait sémantico-syntaxique caractéristique du coordonnant *ne* est celui-ci : il apparaît non seulement dans des contextes pleinement négatifs mais aussi « en atmosphère non pleinement positive » (Moignet 1979 : 332), notamment en contexte interrogatif (*Erec et Énide*, 2513, *De coi avez ire ne duel ?*, « Qu'est-ce qui vous met en colère ou vous afflige ? »), hypothétique (*Aucassin et Nicolette*, XXII, 15, *...s'il trovoit mé bués ne mes vaces ne mes brebis en ses pres*, « s'il retrouvait dans ses prés mes boeufs, mes brebis, ou mes vaches ») ou de comparaison différentielle (*Chanson de Roland*, 1110, *Plus se fait fiers que leon ne leupart*, « il devient plus farouche qu'un lion ou un

léopard »)². À la fin du moyen français, se dessine un mouvement morphologique de remplacement de *ne* par *ni*, en général expliqué d'un point de vue simplement phonétique par une troncation exercée sur la forme *nil*, initialement constituée par l'enclise de *il* dans *ne* (*ne + il > nil*, duquel on retranche l'élément *l*, notant une articulation ayant tendance à s'amuïr, soit, résultativement, *ni* selon Pope (1966 : 216)). Explication selon nous insuffisante, qui ne tient pas compte du fait que cette modification morphologique est contemporaine d'une réorientation sémantique du signe, qui devient de fait un coordonnant strictement négatif (usage toujours actuel), ce qui le conduit à modifier la distribution et les relations de concurrence/complémentarité qui étaient celles de l'ancien signe *ne* avec *et/ou*. Tout se passant comme si la sémiologie plus étoffée de *ni* était jugée comme étant mieux en convenance avec cet engagement total dans le plan de la négativité. On ne peut s'empêcher d'évoquer ici un couple comparable *se/si*. Faut-il rappeler que le subordonnant de l'hypothèse (et de l'interrogation indirecte), d'abord majoritairement de forme *si* (très ancien français), est couramment de forme *se* du milieu du XIII^e siècle au courant du XIV^e siècle pour redevenir *si* à partir du moyen français et surtout du français de la Renaissance ? Nous-même, dans une rapide étude (Soutet 1992 : 240) sur l'expression de l'hypothèse dans les *Lais* de Marie de France, avons constaté la position très fortement majoritaire de *si* face à *se* – fait au demeurant assez banal dans un texte à forte coloration anglo-normande – et, surtout, sa très forte compatibilité avec un tiroir temporel de l'indicatif, *se*, pour sa part, témoignant d'une relation privilégiée avec le subjonctif³. Or, rétrospectivement, cet état de choses prend toute sa signification dans la mesure où, on le sait, le français moderne a construit l'essentiel de ses systèmes hypothétiques sur l'alliance de *si* et de l'indicatif. La préférence accordée à *si* par rapport à *se* témoignerait donc de l'aptitude du conjonctif à orienter du côté de l'expression de la virtualité, rendant dès lors le recours au subjonctif (de soi fortement virtualisant) excessivement redondant. On en vient alors à formuler l'idée qu'en français s'est constitué un couple de formants E/I, apte à s'associer synchroniquement et/ou diachroniquement à deux thèmes consonantiques, N- et S- : E serait pertinent aussi longtemps que le signe qu'il constitue avec le thème consonantique connaît, au plan psychique, un engagement sémantique incomplet (*ne*, coordonnant de virtualité ; *se* indice d'hypothèse faible en compatibilité très forte, sinon systématique, avec le subjonctif⁴), I le devenant à mesure que le signe approfondit son engagement sémantique (*ni*, coordonnant négatif ; *si* indice d'hypothèse fort en compatibilité quasi exclusive avec l'indicatif).

La description qui précède permet d'insérer parfaitement les faits relatifs à E/I dans le cadre du concept de *formant*, dans le sens que lui donne M. Mol-

² Exemples repris de Moignet 1979 : 332–333.

³ Voir Buridant 2019 : 927–935.

⁴ Pour l'expression de l'irréel.

ho : « Nous appellerons formants [...] des éléments ou particules signifiantes qui, intervenant dans la structure d'un signifiant donné, se réitèrent en plusieurs autres. » (Molho 1988 : 291)⁵

2. *Combinatoires et construction du sens*

La notion de combinatoire nous semble pouvoir être posée à trois niveaux, qui nous renvoient aux trois domaines de l'acceptabilité linguistique, que les travaux de linguistique contemporaine ont beaucoup travaillée dans la mesure où la langue en tant qu'objet décrit y est volontiers abordée non seulement à partir de corpus, écrits et/ou oraux, par nature attestés et en principe à l'abri de tout jugement d'acceptabilité si ce n'est du point de vue sociolinguistique⁶, mais aussi à partir de l'intuition du linguiste/locuteur, capable de construire des suites morphologiques ou syntagmatiques et d'en évaluer le degré d'appartenance à la langue. Degré d'appartenance puisqu'on doit considérer que l'acceptabilité ne s'évalue pas en termes binaires (acceptable vs non-acceptable) mais en termes scalaires (de l'acceptable au non-acceptable en passant par le plus ou moins acceptable) : (a) acceptabilité grammaticale (grammaticalité) ; (b) acceptabilité sémantique (sémanticité) ; (c) acceptabilité texto-discursive (cohérence et cohésion).

a) *Combinatoire et acceptabilité grammaticale*

L'acceptabilité est conditionnée par la compatibilité morphémique et s'observe au niveau du mot/synthème/lexie. Je prendrai ici deux exemples :

— La formation du subjonctif présent du verbe *aller*

L'histoire nous fournit un exemple très éclairant de la recherche de la meilleure comptabilité lexico-grammaticale. Il s'agit du subjonctif du verbe *aller*. L'ancien français offre deux paradigmes pour le subjonctif présent du verbe *aller*. L'un est construit sur la base *v-* (*je voise, tu vois, il voit, nous vois(i)ons, vous vois(i)ez, ils voient*) à rattacher au verbe latin *vado*, et qui est celle des personnes 1, 2, 3 et 6 de l'indicatif présent ; ce paradigme est bien attesté jusqu'à la fin du XVI^e siècle. L'autre, attesté dès l'ancien français, est celui qui s'est imposé : *j'aille, tu ailles, etc.*⁷

Dans un article important (1973 : 120–126), Guillaume, après avoir constaté que le verbe *aller* – fait exceptionnel – construit en français moderne sa conjugaison sur trois radicaux (*ir-*, pertinent pour la représentation du temps à

⁵ Pour une extension de ce type d'analyse, voir Lehman 2021.

⁶ En termes de niveaux de langue (voir Soutet 2017 : 13–15).

⁷ Pour l'étymologie de la base *all-*, voir Lanly 1996 : 31–53.

venir, au futur et au conditionnel ; *all-*, pertinent pour le passé, aux modes nominaux, au subjonctif imparfait, à l'imparfait et au passé simple de l'indicatif ; *v-*, pertinent pour l'indicatif présent aux quatre personnes précédemment mentionnées), tente de rendre compte de cette répartition. Si la première proposition, relative à la base *ir-*, ne souffre guère de discussion, les deux suivantes suscitent une légitime perplexité et demandent justification : elles exigent des définitions bien spécifiques des notions de passé et de présent.

Si, conformément à notre représentation immédiate, la notion de passé inclut d'abord, très traditionnellement, le passé d'époque par rapport à l'axe séparateur du présent (ce à quoi correspondent les flexions de l'imparfait et du passé simple de l'indicatif), elle inclut ensuite - et là est l'originalité de Guillaume - le « passé modal » et le passé de la personne ».

À propos de la notion de « passé modal », citons directement Guillaume :

« Les deux catégories du mode et du temps ne dénotent pas [...] deux phénomènes différents, mais deux moments différents d'un phénomène unique : la construction de l'image-temps dans l'esprit.

Le mode est l'opération de pensée par laquelle l'esprit acquiert la « puissance » d'une représentation spatialisée de l'image-temps : il indique un procès mental que nous nommons la chronogénèse. Quant au temps, il est la mise en œuvre de la puissance ainsi acquise ; c'est-à-dire la définition, compte tenu du progrès accompli en chronogénèse, d'une certaine *thèse* de l'image-temps. Il indique un procès mental que nous nommons la *chronothèse*.

Chaque arrêt de la chronogénèse en elle-même emporte avec soi, en tant qu'effet obligé, une chronothèse [...] À une chronogénèse fort avancée en elle-même correspond une thèse du temps développée à proportion. À une chronogénèse moins avancée, une thèse du temps – une chronothèse – moins développée [...]

La plus complète des chronothèses est celle de l'indicatif : cela parce qu'elle résulte d'une chronogénèse achevée, parvenue à son terme. Les chronothèses de subjonctif, de mode nominal (infinitif et participes réunis) offrent moins de formes parce qu'elles procèdent d'une chronogénèse moins avancée en elle-même, qui ne permet qu'une architecture moins avancée du temps. » (Guillaume 1973 : 121–122)

En clair, chronogénétiquement parlant, les formes nominales et le subjonctif sont des passés, des passés modaux donc, de l'indicatif.

Restent le cas de l'indicatif présent et la dissociation des personnes 1, 2, 3 et 6, d'une part, 4 et 5, de l'autre. Comment la justifier ? Guillaume fait appel pour cela à deux arguments complémentaires : le premier est relatif à la nature des personnes 4 et 5, personnes doubles obtenues par addition de l'un et de l'autre, autrement dit de deux personnes distinctes (*nous* = « lui/elle » ou « toi » + « moi » ; *vous* = « lui/elle » + « toi »), à la différence de la personne 6, pour laquelle la pluralité résulte de la multiplication du même (*ils/elles* = *il/elle* x *n*). Le second argument concerne la nature profonde du présent :

Le présent – dont la loi est l'étroitesse – est fait de deux parcelles de temps aussi petites que l'on voudra : l'une de passé, que nous nommons le chronotype ω , l'autre de futur, que nous nommons le chronotype α . Tant que la personne est simple, un seul chronotype lui est une assiette insuffisante, chronotype qui, dans le cas du radical *v-* se rapportant à l'imminent sera le chronotype α . Mais que la personne soit double, l'assiette d'un seul chronotype lui sera trop étroite : deux lui seront nécessaires, d'où l'obligation de recourir au chronotype ω , qui est la parcelle passée du présent. (Guillaume 1973 : 124)

C'est à ce titre que la base *all-* se révèle pertinente pour les personnes doubles du verbe *aller* à l'indicatif présent, laissant du coup un champ de pertinence très étroit à la base *v-*.

Si on fait retour sur la flexion du subjonctif présent, on constate donc que la « victoire » du paradigme en *all-* n'est pas aléatoire et procède d'une auto-compréhension approfondie de la langue par elle-même, plus précisément d'une auto-compréhension accrue de ce qu'est en profondeur le subjonctif.

— La pluralisation dans les plans verbal et substantival

Les observations qui précèdent concernant les formes de pluralisation dans la flexion verbale nous permettent de signaler un fait au demeurant bien banal : la pluralisation par multiplication du simple, observable à la troisième personne du pluriel de la conjugaison, est aussi celle qui s'observe dans le plan nominal. Or, ce n'est à l'évidence pas le même morphème qui est utilisé : *-(e)nt* (*chantent, chantaient, chantèrent, chanteront, chanteraient*, etc.) dans le plan verbal, *-s* (avec variante *-x*) dans le plan nominal.⁸

b) *Combinatoire et acceptabilité sémantique*

On rappellera ici une analyse célèbre de L. Tesnière :

« Le plan structural et le plan sémantique sont [...] entièrement indépendants l'un de l'autre. La meilleure preuve en est qu'une phrase peut être sémantiquement absurde tout en étant structurellement parfaitement correcte. Soit en effet la phrase : *Le signal vert indique la voie libre*, qui a un sens raisonnable ; si j'en remplace tous les mots chargés de sens par les mots de même espèce qui les suivent immédiatement par ordre alphabétique dans le dictionnaire, j'aboutis à la phrase : *le silence vertébral indispose la voile licite*, qui conserve le même schéma structural, mais qui n'a plus aucun sens. » (Tesnière 1976 : 41)

⁸ L'identification d'une compatibilité morphologique n'implique pas sa réalisation effective, au moins en un moment de l'histoire de la langue. L'adverbialisation avec recours au suffixe *-ment* s'ajoutant à une base adjectivale en fournit un bon exemple : cette dérivation ne s'observe pas systématiquement, loin s'en faut. Ainsi *joliment* existe, mais pas **bellement, indiscutablement* mais pas **discutablement* (Voir Abeillé et alii 2021 : 874).

L'acceptabilité sémantique suppose qu'une continuité soit constructible entre unités constitutives de la suite considérée. Cette construction passe par le partage entre ces unités d'un (ou plusieurs) trait(s) sémantique(s) – sèmes(s) – communs. Si on s'en tient très rapidement à la relation sujet/prédicat de la phrase de départ de Tesnière, la continuité sémique est aisée à démontrer à partir d'un sème comme /information/ partagé, sans risque majeur de contestation, par *signal* et *indique*. Il ne paraît pas audacieux de soutenir qu'à l'intérieur de chacun des syntagmes nominaux, une compatibilité sémique se laisse percevoir aisément, entre /information/ et /marque lumineuse/ (*signal vert*), d'une part, entre /communication/ et /existence/ (voie libre). Conformément au régime de scalarité qui caractérise l'acceptabilité, il va de soi que cette continuité sémique se réalise de manière plus ou moins immédiatement attendue. Il est même usuel de considérer que c'est le propre de la création poétique que de « forcer » cette continuité attendue, sans effet particulier du coup, au bénéfice d'une recherche de discontinuité, qui crée précisément l'effet esthétique.⁹

c) Combinatoire et acceptabilité texto-discursive

Une phrase peut être parfaitement acceptable en soi mais être inacceptable contextuellement. Son acceptabilité doit satisfaire à deux contraintes, que R. Martin invite à distinguer : contrainte de cohésion et contrainte de cohérence.

— contrainte de cohésion

R. Martin commence par proposer la micro-narration suivante :

Il fallut du temps à Maigret pour mettre la main sur l'assassin du ministre. Il a cru tout d'abord [...] puis il a cherché du côté de [...] Après bien des péripéties, il a enfin trouvé la trace de ce criminel. (Martin 1992 : 2027)

avant de la conclure par la proposition des deux phrases suivantes : ou *Finalemant, il l'a arrêté à Lyon* ou **Finalemant, il a été arrêté à Lyon*, seconde phrase que nous avons évidemment fait précéder de l'astérisque puisqu'elle est textuellement inacceptable, tout en étant en soi parfaitement interprétable. La micro-narration s'étant articulée sur le thème-sujet *il*, référant à Maigret, sa conclusion ne saurait s'achever avec recours subit à un nouveau thème-sujet, également de forme *il* mais référant cette fois au criminel. Si on souhaite opérer ce changement de thème-sujet, il faut recourir au démonstratif (*Finalemant, celui-ci a été arrêté à Lyon*).

— contrainte de cohérence

La contrainte de cohérence fait intervenir la composante pragmatique, qui incorpore ce qu'on nomme couramment les connaissances d'univers, nourries par

⁹ Dans cette perspective esthétique, stylistique et philosophique, voir Durrenmatt 2002, Gardes Tamine 2011 et Ricoeur 1997.

l'environnement extralinguistique. Voici le dialogue que propose R. Martin. Soit la question *Pourquoi le professeur Tournesol vient-il à la Sorbonne en patins à roulettes ?*, pour laquelle il imagine trois réponses : (i) *Parce qu'il a cours* ; (ii) *Parce que le métro est en grève* ; (iii) *Parce qu'il est fou*. S'il est vrai que le principe de cohésion autorise ces trois réponses, celui de cohérence conduit à préférer la réponse (iii), compte tenu de la réputation qui s'attache au Professeur Tournesol, au moins pour tout lecteur des albums d'Hergé.

II. Construction interne des unités

Les remarques qui précèdent, relatives aux contraintes qui définissent la combinatoire sémantique, ont fait apparaître que la mise en œuvre de celle-ci supposait une compatibilité sémique minimale. On comprend dès lors que les mécanismes de construction du sens *ad extra* ne peuvent être mis en évidence qu'à partir de l'examen de la structure interne (construction *ad intra*) des signes mis en relation.

Nous nous bornerons à examiner deux types de structures internes : celui qui se réalise prioritairement dans les unités lexicales (1), celui qui se réalise prioritairement dans les unités grammaticales (2).

1. L'analyse sémique

Succinctement évoquée plus haut, l'analyse sémique, fondée sur une homologie entre phonème et morphème, se construit sur l'hypothèse que le contenu de signification se laisse analyser à partir de l'identification de traits minimaux, les sèmes (homologue des phèmes, traits minimaux du phonème). Les théoriciens de l'analyse sémique se sont largement donné comme objectif de décrire la méthodologie taxinomique la plus opératoire permettant pour le signifié d'une unité donnée d'en dégager le sème générique et les sèmes spécifiques, sèmes actualisés (dénotation) et sèmes virtuels (connotation)¹⁰.

Ce travail méthodologique peut être mis au service de diverses applications. J'en retiendrai deux sans viser la moindre exhaustivité :

- l'application lexicographique : je renvoie ici à Martin (1992 : 58 *et sqq.*) proposant un traitement formalisé de la polysémie articulé (i) sur une typologie des définitions lexicographiques (ii) sur les relations entre définitions concurrentes à l'intérieur d'une unité polysémique – relations passant par des jeux d'addition, de soustraction, de substitution ou de déplacement de certains sèmes constitutifs du signifié d'un signe consi-

¹⁰ Voir Pottier 1987.

déré. Sont de la sorte formalisées les quatre relations polysémiques familières à tout lecteur d'un article de dictionnaire : par extension, par restriction, par métonymie, par analogie.

- l'application à l'analyse textuelle : elle a été magistralement mise en œuvre par F. Rastier¹¹ qui nous conduit d'une analyse sémique *stricto sensu* à une analyse sémique mise au service d'une authentique sémantique interprétative, ce qui nous ramène à la problématique du texte préalablement évoquée.

Le rendement descriptif de l'analyse sémique, qui dénote une indéniable robustesse méthodologique, ne doit pas conduire à négliger les présupposés épistémologiques qui la fondent, notamment celui du statut du sème comme composante minimale, ultime, du sens d'une unité. Faut-il le considérer seulement comme le produit d'une pure analytique descriptive dégagé par confrontation entre signes réputés appartenir à un champ réputé homogène (ainsi *chaise* ne peut s'analyser que par confrontation avec *fauteuil*, *canapé*, *tabouret*, etc), pour tout dire dans une conception différentialiste du sens ? Faut-il au contraire lui prêter une consistance propre, renvoyant à une réalité extralinguistique ? Dans le premier cas, on se maintient dans le cadre d'un structuralisme hérité de Saussure, dans le second, on penche nettement vers une sémantique référentielle¹².

2. La question des morphèmes grammaticaux

Les nombreux travaux en relation avec l'analyse sémique ne manquent jamais de faire apparaître ses limites¹³, notamment lorsqu'on sort du domaine des lexèmes pour entrer dans celui des grammèmes. Il nous semble qu'ici, la psychomécanique, par ailleurs de faible rendement en sémantique lexicale, peut nous être de quelque secours. Dans le cadre même de cette contribution, nous nous y sommes déjà référé à propos de la combinatoire morphologique réalisée au subjonctif présent du verbe *aller* et à son devenir historique. Elle postule, on l'a vu, une conception cinétique du sens, ce qui implique nécessairement une conception endodiachronique de l'instant de langage, « une diachronie extraordinairement économique » (Guillaume 2004 : 13–16), dont le support est « un temps opératif réel, concret » (Guillaume 1973 : 185, n. 3), objet de nombreux débats :

« Le temps opératif correspond-il au temps de l'expérience concrète (physique ou psychologique) ? Ou suffit-il à titre de concept théorique, comme simple régime d'ordination ? On sait que l'option d'un temps opératif empirique était défendue par Guillaume, mais sans être en mesure de l'attester – et en prolongement se

¹¹ Voir bibliographie.

¹² Voir Kleiber 1999.

¹³ Voir Martin 1992 : 86-95.

trouve la question de la possibilité de produire une telle attestation – ; quant à la seconde, les travaux de nombreux linguistes [...] en établissent la validité descriptive, qui autorise pratiquement à suspendre la question de la teneur empirique du temps opératif. » (Piotrowski 2017 : 46)

Sous-tendu par le temps opératif, le sens est construit suivant une tension orientée :

« [...] L'introduction du temps opératif dans l'analyse conduit en effet – ainsi qu'on l'a souvent fait observer – à distinguer dans tout système l'avant de l'après, l'ordre systématique n'épousant pas nécessairement l'ordre d'apparition dans le temps historique. » (Guillaume 2004 : 3)

« Dualement, le signifié de puissance constitue le principe d'unité des multiples effets de sens observables, simplement parce que ceux-ci en sont autant de coupures. Il est en général exprimé soit par une glose du processus psychique particulier qu'il accomplit, soit, dualement encore, par le contenu des polarités entre lesquelles s'établit une tension orientée et le cinétisme subséquent. De cette façon, les effets de sens se trouvent déterminés autant par la position du moment de saisie, qui suspend le déroulement de la cinétique en un état plus ou moins avancé du travail d'élaboration qui s'y déroule (saisie précoce, tardive... mesurée par rapport au pôle « origine »), que par l'état vers lequel le cinétisme converge, et qui marque un degré d'élaboration ultime. Ce dernier point est évidemment capital dans la mesure où il distingue la teneur du temps opératif d'une simple ordination logique. Car les états successifs d'un déroulement réglé suivant une pure relation d'ordre ne requièrent d'autres qualifications que celle de l'écart (suivant une mesure appropriée) les séparant de leur origine : l'identité d'un éventuel état de convergence n'intervient pas dans une telle détermination. Or tel n'est pas le cas des valeurs que réalisent les effets de sens : celles-ci expriment autant le degré d'avancement (et donc d'élaboration) du processus qui les déroule, que l'identité de l'état vers lequel elles convergent et qu'elles incorporent dans leur contenu : les valeurs de position que constituent les effets de sens renferment l'épaisseur de leur histoire et l'horizon de leur tension. » (Piotrowski 2017 : 48–49)

Cette tension fait l'objet d'interceptions possibles en nombre théoriquement illimité :

« [...] Il n'y a de systématisé dans le langage que la saisie opérée par la pensée de ce qui est en elle activité libre. Le système se déclare par l'effet d'une interception de cette activité qui la suspend et, en résultat, fixe sous des signes ce qui, l'instant d'avant, était en elle-même une opération *in fieri*, non arrêtée. Ce qu'il y a de systématique dans le langage, c'est exclusivement le mécanisme de ses interceptions. » (Guillaume 1973 : 149–150)

« Ce qu'on y qualifie mécanique intuitionnelle, c'est cette saisie elle-même [...] La mécanique intuitionnelle, c'est une saisie sans précédente possible de la pensée par la pensée et ce qui s'ensuit de conséquences produites sur place avant que n'intervienne aucune saisie ultérieure, moins profonde, de la pensée par elle-même [...] » (Guillaume 2007 : 73)

Voici quatre contextualisations qui illustrent ces quatre interceptions :

- (1) Un enfant est le produit de ses parents.
- (2) J'ai rencontré voilà plusieurs années un enfant malheureux, abandonné par ses camarades.
- (3) J'ai retrouvé l'enfant malheureux, rencontré voilà plusieurs années (celui visé sous (2)) : il est maintenant tout à fait épanoui.
- (4) L'enfant requiert une attention soutenue de ses parents et de ses professeurs.

Si ces quatre contextualisations sont prioritairement observables en discours, il convient de bien comprendre qu'en langue, virtuellement, le signifié de *un* correspond à l'entier du parcours que schématise la flèche de gauche et celui de *le* à l'entier du parcours que schématise la flèche de droite. Ce sur quoi insiste fortement Guillaume (1973 : 149-150) :

« Dans le cas de l'article *le*, comme dans le cas de l'article *un*, mille coupes différemment situées entre les limites du mouvement intercepté par elle peuvent survenir, et chaque fois, selon la distance à laquelle la pensée opère par rapport au singulier, dont elle s'éloigne, et à l'universel, dont elle s'approche, l'effet de sens varie. »

Historiquement, il s'en faut de beaucoup que les quatre interceptions signalées dans le schème ci-dessus aient été toujours attestées, les textes d'ancien français faisant assez peu appel aux interceptions (1) et (4) :

« Des représentations de langue qui à une certaine date étaient permissives à l'endroit de N emplois apparaissent, à une date postérieure, permissives à l'endroit de N + q emplois. De cette extension d'emploi à partir d'une forme en soi inchangée, il est, dans l'histoire de toute langue, des exemples nombreux. Une forme construite en représentation est vouée à être, dans l'expression, exploitée autant qu'il se peut, cette exploitation, si ample soit-elle, ne changeant rien à sa constitution qui, finement interrogée, la prévoit. » (Guillaume 2004 : 115–116)

Il est temps de conclure.

Si, méthodologiquement, il est légitime et même inévitable de partir du directement observable, c'est-à-dire de partir des combinatoires observables en discours (point de vue *ad extra*), ontologiquement, ce sont les structures de langue (organisation sémique ou construction tensive des signifiés : point de vue *ad intra*) qui sont premières et qui, à ce titre, commandent les combinatoires discursives.

Références bibliographiques

- Abeillé *et alii* 2021 : A. Abeillé et D. Godard en collaboration avec A. Delaveau et A. Gautier, *La Grande Grammaire du français*, tome I, Arles-Paris : Actes du Sud-Imprimerie Nationale.
- Buridant 2019 : C. Buridant, *Grammaire du français médiéval*, Strasbourg : ELIPHI.
- Durrenmatt 2002 : J. Durrenmatt, *La Métaphore*, Paris : Champion.
- Gardes Tamine 2011 : J. Gardes Tamine, *Au cœur du langage. La métaphore*, Paris : Champion.
- Hemple 2019 : C. Hemple, *Eléments d'épistémologie*, Paris : A. Colin [1^e éd. : 1972].
- Guillaume 1973 : G. Guillaume, *Langage et science du langage*, Paris-Québec : Nizet-PU Laval.
- Guillaume 2004 : G. Guillaume, *Prolégomènes à une science du langage II*, Québec : PU Laval.
- Guillaume 2007 : G. Guillaume, *Essai de mécanique intuitionnelle*, I, Québec : PU Laval.
- Guillaume 2018 : G. Guillaume, *Essai de mécanique intuitionnelle*, II, Québec : PU Laval.
- Kleiber 1999 : G. Kleiber, *Problèmes de sémantique : la polysémie en questions*, Lille : Septentrion.
- Lanly 1996 : A. Lanly, *Deux problèmes de linguistique française et romane. 1. le conditionnel en -rais (et le futur en -rai) 2. le verbe aller et ses frères romans*, Paris : Champion.
- Lehman 2021 : D. Lehman (dir.), *La submorphologie motivée de Georges Bohas : vers un nouveau paradigme en sciences du langage*, Paris : Champion.
- Martin 1992 : R. Martin, *Pour une logique du sens*, Paris, PUF [1^e éd. : 1986].
- Martin 2002 : R. Martin, *Comprendre la linguistique*, Paris : PUF.
- Martin 2021 : R. Martin, *Linguistique de l'universel*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres [1^e éd. : 2016].
- Martinet 1960 : A. Martinet, *Eléments de linguistique générale*, Paris : A. Colin.
- Moignet 1979 : G. Moignet, *Grammaire de l'ancien français*, Paris : Klincksieck [1^e éd. : 1973].
- Moignet 1981 : G. Moignet, *Systématique de la langue française*, Paris : Klincksieck.
- Molho 1988 : M. Molho, « L'hypothèse du "formant" », in C. Blanche-Benveniste, A. Cherval & M. Gross (dirs), *Grammaire et histoire de la grammaire. Hommage à la mémoire de Jean Stéfanini*, Aix-en-Provence : Publication de l'Université de Provence, 291–303.
- Piotrowski 2017 : D. Piotrowski, « Guillaume, Husserl et la N400. Approche neurophénoménologique du temps opératif », in C. Badiou-Monferran, S. Bajric & P. Monneret (dirs), *Penser la langue. Sens, texte, histoire. Hommages à Olivier Soutet*, Paris : Champion, 45–56.
- Pope 1966 : M. K. Pope, *From latin to Modern French with especial consideration of Anglo-Norman*, Manchester : University Press [1^e éd. : 1934].
- Pottier 1987 : B. Pottier, *Linguistique générale. Théorie et description*, Paris : Klincksieck [1^e éd. : 1974].

- Rastier 1998 : F. Rastier, « Le problème épistémologique du contexte et le statut de l'interprétation dans les sciences du langage », *Langages*, n° 129, 97–111.
- Rastier 2009 : F. Rastier, *Sémantique interprétative*, Paris : PUF [1^è éd. : 1987].
- Rastier 2016 : F. Rastier, *Sens et textualité*, Limoges : Lambert-Lucas [1^è éd. : 1989].
- Ricoeur 1997 : P. Ricoeur, *La métaphore vive*, Paris : Seuil [1^{er}éd. : 1975].
- Saussure 1995 : F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, éd. T. de Mauro, Paris : Payot [1^è éd. : 1916].
- Soutet 1992 : O. Soutet, *Etudes d'ancien et de moyen français*, Paris : PUF.
- Soutet 2017 : O. Soutet, *Linguistique*, Paris : PUF [1^è éd. : 1995].
- Tesnière 1976 : L. Tesnière, *Eléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck [1^è éd. : 1959].

Оливије Суте

Језичка јединица између екстерног и интерног грађења значења

Ово истраживање пре свега има за циљ да, у семантичком оквиру задатом темом зборника, испита статус различитих језичких јединица стандардних назива, чије је прихватање за неке глобално споразумно (такав је пре свега морфем), док је за друге проблематично (формант, реч, синтем, лексема, текст). Исто тако, наше истраживање се бави идентификовањем двају типова комбиновања јединица: екстерног (морфолошког, семантичког и текстуално-дискурзивног) и интерног, зависно од тога да ли је реч о лексичким (које се анализирају представљањем сема који их сачињавају) или граматичким јединицама (које се анализирају представљањем семантичког кретања).

Кључне речи: прихватљивост, кретање мисли, кохеренција, кохезија, формант, морфологија, реч, сем, текст.